



Formation au défi FAAP

Mardi 15 novembre 2022

Altkirch (68)

Indice de satisfaction des stagiaires :

Nouvelle formation

Durée : 3 heures soit 0,5 jour(s)
Intervenant(s) : Morgane FISCHER, Bio en Grand Est

Pré-requis : Aucun

Objectif de la formation :
 Etre capable de mettre en place un défi FAAP sur son territoire

	Adhérent	Non-adhérent
Stagiaire contributeur VIVEA	Non concerné	Non concerné
Stagiaire non contributeur VIVEA	Non concerné	Non concerné
Demi-Tarif	Non concerné	Non concerné

Méthodes pédagogiques :
 Exposé et quiz
 Exposé et Discussions de groupe
 Exposé
 Exposé et ateliers

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Responsable de la formation : Morgane Fischer, Bio en Grand Est
morgane.fischer@biograndest.org
 06.03.75.61.48

Moyens d'évaluation :
 Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation

Programme de la formation :

07/09/2022	Altkirch	Présentation de Bio en Grand Est et de l'agriculture biologique
		Qu'est-ce qu'un défi FAAP ?
		Les rôles de chacun
		Le relevé d'achat

Prendre de quoi noter uniquement

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Bio en Grand Est est certifié pour son activité de formation



Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/

Bulletin d'inscription à la formation : **Formation au défi FAAP**

NOM - Prénom :
Mail :
Tél. :
Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation
- Conjoint(e) collaborateur(trice)
- Aide familiale
- Cotisant(e) solidaire
- Salarié(e)
- Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le
morgane.fischer@biograndest.org

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.